

Centre de lutte antituberculeuse  
de la Charente-Maritime

PRÉVENTION  
SANTÉ

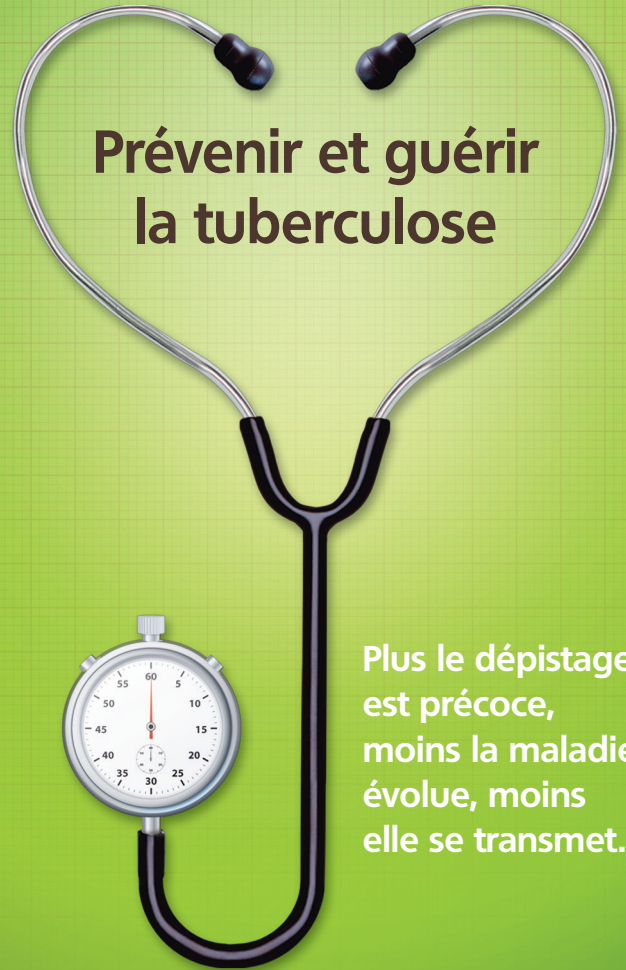


L'équipe  
du Centre de Lutte Antituberculeuse (CLAT)  
vous accueille

**SUR RENDEZ-VOUS**

70 bis avenue Guiton à LA ROCHELLE  
Tél. 05 46 07 80 53 / Fax 05 46 07 80 52

www.aggelbs.fr - Photos © Institut Pasteur - Fotolia - Mars 2010



Plus le dépistage  
est précoce,  
moins la maladie  
évolue, moins  
elle se transmet.

La Charente  
Maritime  
CONSEIL GÉNÉRAL



Direction de l'enfance, de la famille et de l'action sociale  
Protection maternelle et infantile / actions de santé

85, boulevard de la République  
17076 La Rochelle Cedex 9  
charente-maritime.fr

la  
Charente  
Maritime

*ouvre de nouveaux horizons*

charente-maritime.fr

## ► Qu'est-ce que la tuberculose ?



Photo © Institut Pasteur

La tuberculose est provoquée par un microbe : le bacille de Koch (ou BK). Elle atteint principalement les poumons mais aussi le cerveau, les os, les reins...

**C'est une maladie encore très fréquente en France**

▲ *Mycobacterium tuberculosis* ou bacille de Koch, agent de la tuberculose, en microscopie électronique à balayage. (Image colorisée)

La vaccination par le BCG permet d'éviter les formes graves de la tuberculose chez l'enfant (méningite et septicémie). Elle n'est plus obligatoire, mais reste très fortement recommandée en particulier si vous venez de pays ou régions où le risque de tuberculose est important (Afrique, Asie, Pays de l'Est, Guyane, Île de France...).

### La tuberculose pulmonaire est contagieuse !

Le malade qui tousse, parle ou crache, projette des BK qui peuvent contaminer les personnes de son entourage.

Toute personne peut être infectée même si elle est vaccinée et plus particulièrement les personnes fragiles : jeunes enfants, personnes âgées...



Photo © Institut Pasteur

## ► Comment se manifeste la maladie ?

- toux prolongée avec parfois crachats teintés de sang,
- fièvre avec sueurs la nuit,
- douleurs dans la poitrine,
- grande fatigue,
- manque d'appétit, perte de poids...

**Si vous présentez un ou plusieurs de ces symptômes, vous devez consulter et vous faire dépister.**

Le dépistage est réalisé au Centre de Lutte Antituberculeuse (CLAT), chez votre médecin traitant, dans les services hospitaliers, à la permanence d'accès aux soins de l'hôpital (PASS) et lors des consultations de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les enfants de moins de six ans.

## ► Comment se fait le dépistage ?

- par un examen médical,
- par une radiographie pulmonaire,
- par un test tuberculinique ou « Intradermo réaction »,
- par l'analyse des crachats en laboratoire.

Le traitement par des antibiotiques adaptés est débuté au cours d'une hospitalisation. Ce traitement est entièrement gratuit, même pour les personnes sans couverture sociale.

**La tuberculose guérit facilement si le traitement est bien suivi.**

➔ L'équipe du **Centre de lutte antituberculeuse de la Charente-Maritime (CLAT)** propose **GRATUITEMENT** :

- des entretiens individuels d'information et de conseil sur la tuberculose,
- la vaccination par le BCG,
- des consultations médicales de dépistage,
- des actions ciblées de dépistage,
- des séances d'informations en collectivités.

Le Centre de lutte antituberculeuse réalise également des enquêtes de prévention sanitaire, dans l'entourage des personnes atteintes de tuberculose. Ces enquêtes permettent aux personnes en contact de bénéficier de tests de dépistage et évitent la transmission de la maladie. Elles sont réalisées dans le respect du secret médical.